

tendu que le nouveau tarif ne leur permettrait plus de continuer les affaires; parmi eux, il en est de sincères évidemment, mais n'en existe-t-il pas d'autres qui aient voulu faire ce qu'en terme de joueur on appelle le coup de la carte forcée.

C'est au gouvernement, à sa sagesse et à l'intérêt qu'il porte à l'industrie et aux revenus du Trésor de savoir discerner le bien ou le mal fondé des réclamations qui lui ont été adressées. Pour nous, nous suivrons avec intérêt la discussion qui va s'ouvrir et nous en ferons part à nos lecteurs.

Il faut croire que la plaie de l'usure, bien connue, hélas! au Canada fait en Angleterre de cruels ravages, puisque le gouvernement a, de lui-même constitué un comité d'enquête qui devra proposer des mesures pour enrayer le mal.

En véritables oiseaux de proie qu'ils sont, les usuriers craignent la lumière du grand jour et les plus notoires d'entre eux ont cru prudents de mettre entre leurs rapaces personnes et le comité d'enquête la distance qui sépare le Royaume-Uni du continent.

La reine désire pour son année de jubilé des œuvres charitables avant tout. Nous pensons qu'il n'en est pas de meilleure que celle qui enlèverait à nos Shyloctis modernes la légalité de leurs actes. Nous avons vu dernièrement un juge obligé, de par la loi, ou plutôt à cause de l'absence d'une loi contre l'usure, de donner gain de cause à un usurier qui réclamait 500 d'intérêt par jour à son débiteur. Nous avons déjà signalé ce fait révoltant. La loi doit protection aux faibles; et, c'est véritablement un faible celui qui consent à sa ruine complète en empruntant quelques dollars, comme dans le cas précédent.

C'est à peine si nous osons y croire, Montréal commence à être administrée

Il faut cependant se rendre à l'évidence. Ainsi, le nettoyage des rues et ruelles, le grand nettoyage qui suit l'hiver, est terminé. Il ne l'avait été que le 4 juin en 1895 et le 2 juin en 1896. Cette année, tout était terminé le 15 mai, avec une dépense de \$1,361.74 au lieu de \$2,114.61 en 1896 et de \$3,749.42 en 1895. Décidément il y a progrès.

Nous laisserons dire les mauvaises langues qui prétendent que le soleil et la pluie ont travaillé plus activement que les ouvriers du département pour le nettoyage printanier.

Nous nous contenterons de signaler le résultat, d'autant plus que cette année on a payé \$2.00 au lieu de \$1.75 pour les voitures. Il aurait été intéressant de compléter les renseignements au comité des finances, en donnant le nombre des ouvriers et des voitures employés ainsi que le nombre de journées de travail; c'eût été le vrai moyen de faire taire ceux qui prétendent que, si le travail a été moins long et moins coûteux, c'est qu'il y avait moins à enlever et que l'administration municipale n'a droit à aucun crédit pour les résultats ci-dessus.

## REFERENDUM

En Suisse, chaque fois qu'une question intéresse la masse de la population, ce n'est pas aux pouvoirs gouvernementaux qu'il appartient de la résoudre, mais au peuple. Les électeurs sont appelés à se prononcer sur des questions qui parfois, embarrasseraient fort le gouvernement, s'il lui fallait les décider lui-même.

Dans nos municipalités canadiennes, ce mode de *referendum* est de plus en plus pratiqué pour les questions locales et il tend à se généraliser davantage. Ainsi, les électeurs de Toronto viennent d'être appelés à se prononcer sur la circulation des tramways électriques le dimanche. Le résultat sans nous surprendre absolument, nous fait voir qu'au siège même de l'intransigeance et du fanatisme, il se trouve une majorité aux idées larges.

Pour les fanatiques du dimanche, ce jour là n'est pas seulement un jour de repos, mais un jour de complet désœuvrement, ce qui n'est pas la même chose. Pour faire plaisir à tous les Charlton de l'Ontario, il faudrait que, le lundi, chacun pût dire qu'il s'est ennuyé ferme, la veille.

L'ennui n'est pas le repos, bien au contraire, c'est une nouvelle fatigue qui vient s'ajouter à celle occasionnée par le travail de la semaine. L'ennui ne prédispose pas à entreprendre le travail avec cœur et joie.

Si les fanatiques tiennent absolument à se momifier un jour par semaine, libre à eux; mais de quel droit voudraient-ils imposer à tous le sommeil de la marmotte un jour par semaine et justement le jour où l'ouvrier heureux d'être sorti de l'atelier, veut respirer l'air à plein poumons.

Pour ceux que l'atelier ou le bureau retient enfermés pendant six

jours consécutifs, un bon tour de char ou une promenade en bateau n'ont rien de repréhensible et cependant les reconforte heureusement.

Ces fanatiques qui réclament la suspension de toute vie le dimanche ont, pour la plupart, chevaux et voitures ou des moyens suffisants pour en louer à volonté; le dimanche, ils sont fatigués d'avoir roulé carrosse toute la semaine, ils se reposent et voudraient que quand leurs carrosses ne roulent plus les autres voitures cessassent de circuler.

Mais le fanatisme se meurt heureusement. Voici trois fois qu'à Toronto le peuple est consulté sur cette question de la circulation des chars; la première fois, les fanatiques l'ont emporté par plusieurs milliers de voix; la seconde fois ils sont vainqueurs que par quelques centaines de votes et la troisième fois ils sont battus par plus de 300 voix.

Un plébiscite, un grand *referendum* va avoir lieu à propos de la vente des liqueurs; il s'étendra, cette fois, à tout le Dominion. Nous allons pouvoir compter désormais le nombre des *teatallers* au Canada. Nous ne doutons guère du résultat; la prohibition ne sera pas votée et, comme par le passé, chacun pourra boire son petit verre de liqueur à l'occasion. Le gouvernement n'en sera pas fâché, car il sera débarrassé pour longtemps des criailleries d'une engeance remuante et tapageuse et il ne devra pas se casser la tête pour trouver les \$8,000,000 de revenu qu'il perdrait par la prohibition.

## LA BANQUE NATIONALE

ÉTAT ANNUEL 1897

Mercrèdi le 19 mai, à trois heures p.m. la trente-septième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la Banque.

Étaient présents: Hon juge A. Chauveau, Rev. F. C. Gagnon, M.M. Rodolphe Audette, A. B. Dupuis, V. Chateaubert, Naz. Fortier, J. B. Laliberté, Narc. Rioux, Dr A. G. Belleau, Félix Tessier, Jos. L. Hardy, Jos. Huard, D. Arcand, M. F. Geo. Fortier, Honoré Mercier, Cyr. F. Delage N. P., Chs Brochu, Jos. Archer jr, H. Oct. Roy, L. O. Marcoux, N. E. Gauvreau, Dr. G. G. Turcot, E. W. Méthot, J. A. Delisle, Jos. McCone, Sam Bussiàres, Etienne Paradis, Ed. Lacroix, J. I. Lanery, E. T. Couillard, Joseph Chapleau, Ulric Tessier, J. V. Belleau, Eusèbe Belleau, Dr J. A. Morin, J. J. T. Frémont, Lazare Noël, E. O. Barrow, etc.

M. R. Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.